

EN BREF

SAINT-OUEN-DE-THOUBERVILLE

Palmarès du concours des maisons fleuries

Samedi 14 février, le conseil municipal et son maire, Abed Karnoub ont effectué en mairie la remise des prix du concours des maisons fleuries 2014.

Voici la liste des lauréats : 1er Luciano Stefanato, 2e Marc Boutin, 3e Robert Nothias, 4e Youssouf Saidali et Virginie Rigau, 5e Pierret Payel, 6e Franck Courgeon.

Soirée couscous avec l'Association culturelle

L'Association culturelle et festive thoubervillaise organise une soirée couscous **samedi 28 février** à 19 h 30 à la salle Pierre-Paul-Richer. Menu : apéritif, couscous, pâtisseries, café ou thé à la menthe. Repas dansant. Tarifs : 20 € pour les adultes et 8 € pour les enfants. Réservations : 06 26 37 55 39 et 06 24 55 53 82.

COLLETOT

Après-midi crêpes

Les aînés de la commune sont conviés à un après-midi crêpes à l'occasion de la Chandeleur, **samedi 28 février** à 15 h dans la salle communale.

BOUQUETOT

Concours de coïncée

Le Club de l'âge d'or de Bouquetot organise un concours de coïncée en individuel **mercredi 25 février** dans la salle communale. Inscriptions dès 13 h 30. Nombreux lots. Tarif : 7 €. Tél. 02 32 56 36 99.

BEUZEVILLE

Déchèterie fermée

La déchèterie de Beuzeville est fermée **le dimanche matin** durant l'hiver.

RECHERCHE

La rédaction locale de Paris Normandie recherche des correspondants de presse à **Pont-Audemer**.

Activité libre et rémunérée, la correspondance de presse requiert un goût prononcé pour l'écriture, de la disponibilité et le sens du contact.

Les personnes intéressées doivent posséder une voiture, un ordinateur connecté au réseau Internet et un appareil photo numérique. Envoyer CV et lettre de motivation à : actu.correspondants@presse-normande.com ou téléphoner au 06 30 55 33 97.

BOURG-ACHARD. David Coulon a plus d'une corde à son arc. Professeur de théâtre, psychologue et... écrivain. L'Achard-Bourgeois publie le 19 mars prochain son 2e roman.

Un auteur prolifique

Les Achard-Bourgeois le connaissent comme le professeur de théâtre de l'école des arts de Bourg-Achard, mais peu savent que David Coulon est aussi écrivain. L'homme de 40 ans vient de terminer l'écriture de son second livre.

Après *Dernière fenêtre sur l'aurore*, sorti en juillet 2013, David Coulon publie un nouvel ouvrage, *Le village dans les ténèbres*, qui sortira le 19 mars aux éditions des Nouveaux Auteurs de Prisma presse. « Mon premier livre était un roman très noir qui a reçu le prix des lecteurs du festival des Encres noires du Havre où l'intrigue était centrée sur une histoire de mœurs sur une jeune mineure. Écrire ce livre m'a permis d'évacuer tout ce que je pouvais entendre en début de ma carrière de psychologue », se souvient l'Achard-Bourgeois.

Le coup de cœur de Franck Thilliez

Avec *Le village dans les ténèbres*, l'auteur signe un ouvrage moins noir que son premier. « L'histoire est moins étouffante, mais l'intrigue va tenir en haleine les lecteurs jusqu'à la fin. J'aime mes personnages et m'amuse à creuser dans la psychologie de mes personnages, sans doute une déformation professionnelle », souligne avec humour David Coulon qui est psychologue de profession au sein de l'Éducation Nationale.

L'histoire de ce second roman se déroule au cœur des Alpes dans un secteur montagneux où plu-



David Coulon auteur du thriller « Le village dans les ténèbres » a reçu le prix VSD du polar 2015

sieurs personnes vont disparaître. Un jeune gendarme va mener l'enquête et disparaître à son tour ainsi que sa compagne partie à sa recherche... « Le manuscrit policier thriller a été confié à un comité de lecteur citoyen. C'est ainsi qu'il a été coup de cœur de Franck Thilliez, célèbre écrivain de polar et a reçu le prix VSD du polar 2015. Cela me touche car je suis admiratif de cet auteur », indique l'écrivain. À peine sorti, ce livre suscite l'engouement des professionnels et David Coulon, espère enfin pouvoir vivre de sa plume

et de son art.

Deux autres romans en préparation

En plus de son imaginaire débordant, David Coulon a monté une compagnie de théâtre « Kopasker » installée à Bourg-Achard. « Avec les artistes de la fabrique Éphémère basé à Val-de-Reuil, nous avons comme projet d'organiser en décembre prochain un grand salon du polar, je souhaiterais aussi pouvoir mettre en place des ateliers d'écriture à destination des jeunes », explique David Coulon. Quand à

la suite de sa passion de l'écriture : « je suis déjà en train de terminer mon 3e roman et j'ai déjà une histoire en tête pour un 4e », dévoile l'écrivain sans donner plus de détail.

L'écrivain compte venir présenter son livre à la médiathèque Hector Malot de Bourg-Achard. Le maire, Jean-Pierre Denis, qui passait par là par hasard au moment de la prise photo, l'a cordialement invité à venir faire une séance de dédicaces quand David Coulon lui a annoncé la sortie prochaine de son livre.

PONT-AUDEMER. La Ville et ses partenaires viennent de signer deux conventions concernant la revitalisation du centre-bourg et la rénovation des commerces.

Des aides pour le centre-ville

Mercredi était le jour des signatures de conventions à la mairie de Pont-Audemer. Au programme : la revitalisation des centres-bourgs et la modernisation des commerces.

Pont-Audemer, seule ville de Haute-Normandie à avoir été retenue dans le programme de revitalisation des centres-bourgs, recevait le préfet de l'Eure, René Bidal, qui n'était pas venu les mains vides. Sur la table 291 000 € d'aides pour réaliser des études sur trois ans. L'objectif de la ville est de réhabiliter ses venelles et tous les logements insalubres qu'elles desservent. En plus de ces réhabilitations, les espaces publics, la mobilité et le commerce local seront également des priorités de l'action locale de ces prochaines années. Une fois les études terminées, le maire de Pont-Audemer Michel Leroux attend « bien évidemment par la suite que la Région et le Département accompagnent de façon

particulière la commune et la communauté de communes ».

Autre convention mais enjeu similaire : la 3e convention de l'Opération collective de modernisation de Pont-Audemer a été signée. Une enveloppe de 70 000 € sera répartie entre une trentaine

de commerçants/artisans ayant postulé. Ces aides sont accordées dans le cadre de rénovation de commerce ou d'achat de matériel. « L'objectif est d'apporter un plus, pas de sauver un commerce ayant des difficultés structurelles », insiste Guy Lainey, président de la Chambre

de métiers et de l'Artisanat de l'Eure. « Nous ne sommes pas là pour distribuer des subsides pour finir les fins de mois. » Le comité de pilotage s'est réuni jeudi pour statuer sur 17 premiers dossiers.

C. H.



De g. à d., Francis Courel, représentant le Département, Michel Leroux, René Bidal et Guy Lainey, président de la Chambre de métiers